

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JOHN MAMADOU CORPORATION » en abrégé « JMC »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Riviera
Bonoumin, Lot : 847, Îlot : 61, au 2e étage de l'
immeuble le PHARE au 01 BP 4799 ABIDJAN 01, Lot 847,
Ilot 61

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 20/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JOHN MAMADOU CORPORATION »
en abrégé « JMC »

Objet : Intermédiation ;
Tous travaux BTP ;
Informatique et Technologie ;
Industrie, Commerce et Formation ; Voyages et
autres services

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Riviera
Bonoumin, Lot : 847, Îlot : 61, au 2e étage de l'
immeuble le PHARE au 01 BP 4799 ABIDJAN 01, Lot 847,

Ilot 61

Dirigeant(s) M BABA GUEU ARMEL ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10721 du 26/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69418/GTCA/RC/2023 du 26/09/2023

